

Classe de première de la série sciences et technologies du management et de la gestion

Programme d'histoire-géographie-éducation civique

NOR : MENE1135688A
arrêté du 28-12-2011 - J.O. du 2-2-2012
MEN - DGESCO A3-1

Vu code de l'éducation ; arrêté du 29-9-2011 ; avis du comité interprofessionnel consultatif du 12-12-2011 ; avis du CSE du 8-12-2011

Article 1 - Le programme de l'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique en classe de première de la série sciences et technologies du management et de la gestion est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2012-2013.

Article 3 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française. Fait le 28 décembre 2011

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Michel Blanquer

Annexe Programme d'histoire-géographie-éducation civique - classe de première de la série sciences et technologies du management et de la gestion

Introduction

1. Les thèmes au programme de l'enseignement d'histoire et de géographie sont au nombre de six. Ils ont été choisis de manière à :

- faire bénéficier les lycéens de cette série de l'apport de l'histoire et de la géographie en matière de formation intellectuelle et de culture générale, en vue de leur réussite dans l'enseignement secondaire puis supérieur ;
- assurer la continuité avec le programme de la classe de seconde générale et technologique ;
- transmettre des éléments de culture géographique et historique communs aux lycéens de toutes les séries ;
- prendre en compte, dans toute la mesure du possible, les spécificités de la série. En cohérence avec les programmes des séries STD2A, STI2D, STL et STMG, chaque thème articule une question obligatoire et des sujets d'étude au choix (trois pour chaque thème). Le professeur a toute liberté pour construire son propre itinéraire en traitant les thèmes dans un ordre différent de celui de leur présentation.

2. L'articulation entre question et sujet d'étude est souple, mais répond à une cohérence. La question obligatoire constitue le développement général du thème et bénéficie donc d'un volume horaire significatif (entre 5 et 4 heures). Le commentaire - colonne de droite - en précise les contenus. La question s'articule avec les notions indiquées, qui constituent un élément explicite et évaluable du programme. Le sujet

d'étude (entre 4 et 3 heures) ouvre une possibilité de choix de contenu et d'itinéraire pédagogique. Il est choisi en fonction de la classe, de l'environnement local ou régional du lycée, des ressources documentaires, des équilibres entre les différents champs de l'histoire et de la géographie, des projets initiés dans l'établissement. Il est forcément articulé avec la question, mais est étudié au moment que le professeur juge pertinent. Du choix de ce moment dépend une partie des objectifs attribués au sujet d'étude : en amont, il permet d'identifier quelques enjeux, problèmes et notions, développés dans le traitement de la question ; en aval, il permet d'approfondir et d'incarner certains contenus de la question.

3. Les démarches pédagogiques sont diversifiées et complémentaires. Elles traduisent la pluralité des voies qui permettent le questionnement et la découverte intellectuels, l'apprentissage de l'histoire et de la géographie, la préparation de l'examen. Dans l'enseignement de la question obligatoire, le professeur met en œuvre une démonstration. Il a pour objectif l'acquisition d'un bagage factuel et notionnel, modeste mais durable, et l'ouverture des lycéens aux problématiques des sciences humaines. Il diversifie les situations d'apprentissage, en visant l'efficacité, et sans privilégier a priori le cours dialogué. Il recourt en tant que de besoin, et sans systématisme, à des documents. Les sujets d'étude visent l'autonomisation des lycéens. Ils constituent un espace significatif (une vingtaine d'heures) de diversification pédagogique et de production effective. Le travail en autonomie est fondé à chaque fois sur un corpus documentaire construit pour poser un problème. Ce corpus comporte généralement un faible nombre de documents, afin de rendre possible une analyse non superficielle ; il est composé à partir du manuel et de l'ensemble des ressources documentaires disponibles, pour autant qu'elles soient adaptées à la classe ; il est apporté par le professeur ou par des lycéens, certains sujets d'étude incitant fortement à la réalisation de recherches documentaires par les élèves, notamment grâce à un recours aux Tice. Ce travail en autonomie des lycéens, très majoritaire durant le traitement des sujets d'étude, ne peut produire ses fruits ni préparer à l'examen sans interventions professorales ponctuelles et ciblées.

4. Éducation civique, géographie et histoire. La géographie et l'histoire ont un fort potentiel d'instruction et de formation civiques ; leurs objets d'étude constituent souvent des enjeux majeurs pour notre société et sa jeunesse. Cela se vérifie dans l'ensemble des voies et à tous les niveaux d'enseignement. Le programme de première STMG est porteur de cette dimension civique, tant dans les capacités et méthodes - « Critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.) », « Utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs) », « Confronter des situations historiques ou/et géographiques », etc., - que dans les questions obligatoires (« Europe, Europes : un continent entre unité et diversité », etc.) ou les sujets d'étude (« Combattre pour la République : Jean Moulin », « Les espoirs d'un ordre mondial au lendemain des conflits : de la SDN à l'Onu », etc.). Ceci est particulièrement illustré par :

- l'ensemble du thème « La France en République 1880-1945 » en histoire ;
- une partie significative des thèmes « Les territoires européens » et « La France : population, mobilités et territoires » en géographie.

I - Tableau des capacités et méthodes (classe de seconde générale et technologique et classes de première)

Les capacités et les méthodes présentées dans ce tableau figurent explicitement dans les objectifs d'apprentissage. Il revient à l'équipe disciplinaire d'histoire-géographie du lycée ou à chacun(e) des enseignant(e)s d'évaluer leur niveau de maîtrise à l'issue de la classe de seconde, de penser la progressivité de leur apprentissage au fil de l'année de première et de construire les situations d'enseignement les plus propices à leur maîtrise par les lycéens.

I - Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux

1. Identifier et localiser	<ul style="list-style-type: none">- nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques- nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres- situer et caractériser une date dans un contexte chronologique- nommer et localiser un lieu dans un espace géographique
2. Changer les échelles et mettre en relation	<ul style="list-style-type: none">- situer un événement dans le temps court ou le temps long- repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projections différents- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques)- confronter des situations historiques ou/et géographiques

II - Maîtriser des outils et méthodes spécifiques

1. Exploiter et confronter des informations	<ul style="list-style-type: none">- identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production)- prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire- cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire, et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée- critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.)
2. Organiser et synthétiser des informations	<ul style="list-style-type: none">- décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique- réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition)- rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique- lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées-clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description
3. Utiliser les Tic	<ul style="list-style-type: none">- ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires

III - Maîtriser des méthodes de travail personnel

1. Développer son expression personnelle et son sens critique	<ul style="list-style-type: none">- utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs)- développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, le confronter à d'autres points de vue- participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire
2. Préparer et organiser son travail de manière autonome	<ul style="list-style-type: none">- prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées-clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux)- mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective- utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer le cours ou en approfondir des aspects

II - Programme d'histoire

La France en République 1880-1945 (10-12 h)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A - Moments et actes fondateurs (1880-1945)	Démocratie Laïcité Nation Radicalisme République parlementaire	La République, forme française de la démocratie libérale, est le produit d'une construction. Elle est fondée sur trois piliers, ce que l'on montre en s'arrêtant sur quelques moments décisifs : - les années 1880-1914 font triompher une conscience nationale unitaire qui passe par l'acquisition de références collectives (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, symboles, mémoire). Elles élargissent les modes d'accès à la nationalité (1889, droit du sol). La colonisation est alors justifiée au nom d'une mission civilisatrice - la construction de la démocratie est réalisée par des lois qui établissent les grandes libertés et favorisent la fondation de partis, de syndicats, d'associations (1880-1914). Elle est consolidée grâce à l'extension des droits sociaux et à l'égalité politique entre les sexes (Front populaire, Libération). Elle peut être remise en cause (Vichy) - la loi de 1905, préparée par la laïcisation de l'école, décide la séparation entre État et religions, garantit la liberté de pensée et de culte pour chaque citoyen, crée les conditions d'une pacification sociale
B - Un sujet d'étude au choix : - L'affaire Dreyfus - L'année 1940 - Le vote des femmes		L'affaire Dreyfus est retenue comme événement décisif dans la vie politique française et la lutte pour les droits de l'homme L'attitude face à la guerre et à l'armistice, le choix entre acceptation, collaboration et résistance mettent en jeu les valeurs qui fondent la démocratie Le droit de vote des femmes - accordé, assez tardivement, en 1944 et effectif pour la première fois en 1945 - est le résultat d'une conquête. Il constitue un élément essentiel dans la refondation de la République

Guerres et paix, 1914-1945 (10-12 h)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A - L'Europe, un espace marqué par deux conflits mondiaux	Crime contre l'humanité Crime de guerre Génocide Guerre totale Nationalisme Pacifisme Résistance	La guerre marque profondément l'Europe du premier XXème siècle et ses peuples Une double étude permet de le comprendre : - celle des dimensions géopolitiques des deux conflits mondiaux, de leurs caractères spécifiques, de la violence vécue par les combattants et par les civils - celle des génocides perpétrés durant la Première et la Seconde Guerre mondiale. Cette étude inclut un travail sur le complexe de camps d'Auschwitz : il constituait un élément de la politique concentrationnaire nazie et surtout un instrument majeur de la politique d'extermination des juifs d'Europe ; il est devenu un lieu de mémoire Cette double analyse amène à présenter la question du consentement des opinions
B - Sujet d'étude au choix : - Vivre dans l'Italie mussolinienne - Combattre pour la		L'Italie, ébranlée par la Première Guerre mondiale, devient un pays totalitaire. On étudie la réalité de la vie quotidienne sous le fascisme. La figure de Jean Moulin a valeur exemplaire. Elle permet de mieux comprendre les motivations de ceux qui défendirent la

République : Jean Moulin - Les espoirs d'un ordre mondial au lendemain des conflits : de la SDN à l'Onu	République à un moment où celle-ci était menacée de l'extérieur et de l'intérieur, et la nature de leur combat. La création de la SDN en 1919 constitue la première tentative de mise en place effective d'un ordre international fondé sur le droit. Son échec éclaire la mise en place de l'Onu, son organisation, ses buts et ses moyens.
--	---

Diffusion et mutations du modèle industriel (10-12 h)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A - Capitalisme et société industrielle à la conquête du monde (du milieu du XIXème au milieu du XXème siècle)	Âge industriel Croissance Classe sociale Impérialisme Libre échange Socialisme	Le capitalisme industriel invente de nouveaux modes de production. Il constitue le moteur de la croissance, phénomène majeur de la période. Il se diffuse à l'échelle du monde, quoique de manière très inégale. La croissance n'est pas linéaire : elle connaît des cycles. Mais elle transforme en profondeur les sociétés et s'articule étroitement à l'impérialisme des puissances industrielles
B - Sujet d'étude au choix : - Le 1er mai - Les mutations d'une filière économique - L'immigration et la société française de l'entre-deux-guerres		On montre que, à partir des événements fondateurs de la décennie 1880, la journée du 1er mai devient un symbole des luttes sociales et de l'identité ouvrière Durant l'étude, les transformations techniques sont mises en relation avec leurs conséquences sociales et culturelles L'étude articule la présentation des flux migratoires (de la fin du XIXème siècle aux années 1930) et des immigrants, et l'analyse des attitudes de la société française des années 1920-1930 à leur égard, en y incluant des représentations artistiques (cinématographiques, littéraires, etc.)

III - Programme de géographie

Les territoires européens (10-12 h)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A - Europe, Europes : un continent entre unité et diversité	Aménagement Développement État Frontière Intégration territoriale Région Territoire	La lecture des cartes à différentes échelles (spatiales et temporelles) permet de caractériser les territoires européens, sous les différents aspects de leur différenciation physique, du maillage politique, de la diversité culturelle et des disparités de développement. Cette approche géographique permet de cerner la nature de l'objet géographique « Europe » et pose la question de ses limites
B - Un sujet d'étude au choix : - Une politique européenne d'aménagement et de développement du territoire - Une région en Europe : la région du lycée - Une région en Europe : une région d'un autre État européen		Des sites internet proposent de nombreuses données pour étudier les réalités territoriales locales : les sujets d'étude proposés permettent de sensibiliser les lycéens à ces outils de l'aménagement et du développement et de leur donner une occasion de les utiliser. L'Union européenne contribue à la réduction des disparités par ses multiples actions et politiques de développement. On le montre en présentant et en analysant l'une des réalisations concrètes à laquelle le Fonds européen de développement régional apporte sa contribution. On présente cette région. À cette échelle, on rend concrets l'extension des compétences régionales

		<p>depuis les différentes lois de décentralisation, les principaux choix de développement et d'aménagement, les efforts de construction d'une identité régionale</p> <p>Les différences de structures politiques et de compétences entre régions de l'Union européenne (région française, Land allemand, etc.) sont réelles. Elles n'excluent pas des politiques de coopération entre elles. Dans la mesure du possible, on choisit pour cette étude la région partenaire</p>
--	--	---

La France : population, mobilités et territoires (10-12 h)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A. Les hommes et leurs territoires	<p>Accessibilité</p> <p>Métropolisation</p> <p>Population/peuplement</p> <p>Réseau</p> <p>Urbanisation</p>	<p>L'examen de cartes de densité fait apparaître à la fois les « vides » et les « pleins » du territoire et l'accentuation du phénomène de métropolisation. Ces trames de peuplement ne sont pas statiques (à titre d'exemples, les migrations interrégionales favorisent désormais le Sud et l'Ouest)</p> <p>Le territoire est parcouru par de multiples mobilités temporaires (notamment de travail ou de loisirs), qui jouent à diverses échelles de temps et d'espace. La répartition de la population et les mobilités sont étroitement articulées à l'organisation des réseaux de transports à toutes les échelles</p>
<p>B - Sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le réseau TGV - Les mobilités à l'échelle d'une agglomération urbaine ou d'une région - Un territoire de proximité : la communauté urbaine, d'agglomération ou de communes 		<p>Des sites internet proposent de nombreuses données pour étudier les réalités territoriales locales : les sujets d'étude proposés permettent de sensibiliser les lycéens à ces outils de l'aménagement et du développement et de leur donner une occasion de les utiliser. Le réseau des trains à grande vitesse a modifié et modifie profondément la relation espace/temps sur le territoire de la France. Appelé à s'étendre dans sa dimension nationale et européenne, il est générateur de nouvelles dynamiques d'organisation du territoire à différentes échelles Les mobilités profitent essentiellement à la ville. Elles rapprochent, mettent en relation, mais aussi hiérarchisent (par l'inégalité d'accès aux réseaux de communication). Elles conduisent à dissocier de plus en plus des lieux spécialisés de résidence, de travail et de loisirs ; mais cette dissociation est en partie mise en cause par des éléments nouveaux (prix de l'énergie, souci du développement durable, etc.)</p> <p>On étudie une communauté urbaine, d'agglomération ou de communes, en montrant que les lois de décentralisation et les progrès de l'intercommunalité ont débouché sur ce nouveau territoire de gestion. On insiste sur le jeu des acteurs et les choix opérés en étudiant son périmètre géographique, son mode d'organisation, ses compétences et ses modes de financement</p> <p>On souligne l'importance progressive acquise par cette communauté face au pavage communal ancien</p>

La France : dynamiques de localisation des activités (10 -12h)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A - Des espaces productifs en mutation	Acteurs spatiaux Contraintes Flux Localisation Ressources	Il convient de s'interroger sur la localisation des activités et les facteurs qui la déterminent : pourquoi ici et pas ailleurs ? Les facteurs d'attraction ou de répulsion sont variables dans l'espace et le temps, en fonction des données propres du lieu (ressources et contraintes, parmi lesquelles les données naturelles) et des types d'activités L'insertion de l'économie française dans la mondialisation confirme certaines implantations mais aboutit aussi à de nouvelles logiques dans la localisation des activités
B - Sujet d'étude au choix : - Roissy, une plate-forme multimodale et un hub mondial - Une entreprise du domaine agricole, industriel ou touristique - Un espace en reconversion		<p>Le pôle de Roissy constitue un équipement majeur dans l'économie et dans l'organisation de l'espace à toutes les échelles. Son étude passe par la lecture de l'organisation spatiale de la plate-forme multimodale et de ses effets économiques</p> <p>En lien avec la formation économique, ce sujet d'étude permet de placer l'entreprise dans son contexte territorial, de montrer le jeu des acteurs, leurs stratégies d'implantation et de production aux différentes échelles (depuis celle de l'activité ou de l'unité de production jusqu'aux échelles européenne ou mondiale). L'analyse intègre des enjeux de développement durable</p> <p>En utilisant un certain nombre d'indicateurs (recul des activités, baisse démographique, vieillissement, etc.), on fait le point sur ce qui a rendu obligatoire une reconversion. On souligne les contraintes et les atouts - réels ou potentiels - de cet espace dans le cadre de l'évolution des demandes sociales et des politiques d'aménagement du territoire. On analyse les stratégies et les initiatives déployées afin de renouveler son attractivité</p>